



PROCÈS VERBAL

Assemblée Générale ordinaire du vendredi 13 janvier 2023

Exercice 2022 du Comité de Vendée de tir à l'arc

Clubs présents ou représentés: Archer Club Aizenay, Archers de Grosbreuil, La Châtaigneraie, Les Garna'Archers, La Rabatelière, Archers Richelieu, Archers de la Chouannerie, Archers de la Digue, Tir à l'Arc Fontenaisien, Archers du Haut Bocage, Cie Archers Saint Georges, Les Sables d'Olonne, Archers de Saint Gilles, Archers de Sainte Foy,

Clubs excusés : Barbâtre, Beauvoir, et Archers Montois,

Clubs absents : Amicale du Beignon-Basset, Archers Challandais, Archers Chantonaisiens, Archers Saint Aubinois.

Invités : André Lebouc Président du Comité Régional de Tir à l'arc

L'assemblée est présidée par Pascal LAPKINE en qualité de Président.
Chantal Mora-Tâche, Secrétaire Générale, est secrétaire de séance.

L'ensemble des membres étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer. (61 voix sur 80)

Ordre du jour :

- I Allocution de bienvenue de Pascal LAPKINE
- II Lecture du PV de la précédente A.G. et vote,
- III Rapport moral et vote,
- IV Rapport d'activité et vote,
- V Rapport des différentes commissions,
- VI Rapport d'arbitrage,
- VII Rapport financier, rapport du vérificateur aux comptes et votes,
Désignation du nouveau vérificateur aux comptes,
- VIII Championnat de France Jeunes au Vendespace
- IX Election de nouveaux membres au Conseil d'Administration,
- X Questions diverses,
- XI Clôture de l'assemblée générale par le Président,
- XII Verre de l'amitié

Ouverture de séance : 20h10

Pascal remercie les clubs de leur présence et présente ses vœux pour la nouvelle année.

Il présente André Lebouc aux membres présents qui a son tour présente ses vœux.

Exceptionnellement, nous commençons par la liste des récompensés au Championnat de France (annexe 0) et Pascal félicite la famille LEGUY de Grosbreuil qui s'est déplacée et récompense leurs enfants.

I Allocution de bienvenue de Pascal LAPKINE (Annexe 1)

II Lecture du PV de la précédente A.G. et vote

Chantal présente le procès-verbal de la précédente Assemblée Générale ordinaire.
Pas de question ni de correction,

Adopté à l'unanimité.

III Rapport moral et vote

Pascal présente le rapport moral pour l'année 2022 (annexe 2).

Adopté à l'unanimité.

IV Rapport d'activité et vote

Chantal présente le rapport d'activité (annexe3). Elle insiste sur le fait que les membres du comité directeur sont là pour la majorité depuis plus de 10 ans et que ce serait bien si de nouvelles personnes venaient enrichir le bureau avant la fin de l'olympiade.

Saint Gilles rappelle la conception d'un stand de démonstration lors des JO 2024.

Adopté à l'unanimité.

V Rapport des différentes commissions

Pas de rapport.

VI Rapport d'arbitrage et de matériel

Présenté par Gaël (annexe 4)

Gaël fait un bref résumé sur le site et le matériel mutualisé.

Ne pas oublier de mettre les cales pour la stabilité des chevalets.

Le port du jean est autorisé lors des concours dominicaux. Gaël rappelle que les archers doivent avoir une tenue identique en équipe et la tenue du club ou tenue blanche pour les podiums.

Toujours se référer aux mandats.

VII Rapport financier

Stéphanie présente et commente les comptes pour l'année 2022 (annexe 5 et 6). Les documents sont tous consultables sur place pour ceux qui le souhaitent.

Emmanuel Berthy du Beignon Basset vérificateur aux comptes est absent et n'a pas répondu. Jean Pol Millier de Saint-Gilles vérificateur aux comptes rapport et donne son quitus à Stéphanie.

Adopté à l'unanimité

Stéphanie, très prise par son travail, ne peut plus assumer la trésorerie du Comité. Un appel à candidature est lancé pour la remplacer.

Jean-Michel Constantin de Fontenay se propose pour être le nouveau vérificateur aux comptes. Nous le remercions.

VIII Championnat de France Jeunes au Vendéspace

Pascal nous fait un compte-rendu de la situation : les comptes sont à l'équilibre, toute la logistique est en place (bénévoles, cuisine, hébergement, terrain). Tout se met en place sans retard.

VIII Élection du délégué représentant les clubs de Vendée à l'AG de la FFTA

Pascal se propose d'être représentant à l'AG de la FFTA en mars prochain.

Un vote à bulletin secret est ordonné.

Élu à l'unanimité

IX Élection de nouveaux membres au Conseil d'Administration

Pas de candidat.

X Questions diverses

Inscription aux concours pour les Handi : difficultés pour les inscriptions, il faut le faire en deux fois, une en classique et une en Handi, sinon les scores ne comptent pas. Si pas d'archers Handi, juste envoyer un mail à la FFTA. Des difficultés jusqu'aux TAE de cette saison, après cela devrait être simplifié.

XI Clôture de l'assemblée

La parole est donnée à André Lebouc, président du Comité Régional. Il reprend sur la difficulté d'avoir des bénévoles au sein des instances et la même problématique existe au niveau des autres Comités Départementaux.

Il rappelle que le site du CR est en reconstruction suite au départ de la personne qui en assumait la gestion et qu'il faudrait faire sans jusqu'à la fin de la saison.

La FFTA a décidé de délocaliser ses assemblées générales dans les régions ce qui augmentent la difficulté pour avoir des candidats car nous ne connaissons pas à l'avance la région choisie. Pour mars 2023, ce sera Nîmes. Problème du déplacement, coût.

Les statuts sont en relecture dans un cabinet juridique pour s'assurer de leur conformité. Ils devraient être présentés et votés lors de la prochaine AG fédérale pour qu'ensuite, Comités Régionaux, puis Comités Départementaux puissent se mettre en conformité.

le système des voix devrait aussi changer : 1 archer = 1 voix

Enfin, André remet les récompenses aux bénévoles :

Isabelle Lacreuse (La Rabatelière)	médaille de Bronze Entraîneur
Patrick Fontenelle (Grosbreuil)	médaille de Bronze Entraîneur
Kévin Touzeau (Aizenay)	médaille de Bronze Arbitre

Pascal remercie André, rappelle la nécessité d'un ou d'une nouvelle trésorière et clôt la séance autour de la galette.

Fin de séance à 22h45.

Le Président

Pascal Lapkine



La Secrétaire Générale

Chantal Mora-Tâche

